

A Visé

Vise.TV : Bientôt 10 ans !

C'est courant 2010 que cette idée de réaliser des vidéos relatant l'actualité et présentant des sites touristiques et autres de l'entité visétoise a commencé à germer, jusqu'à soumettre le projet à la Ville de Visé, histoire d'agrémenter ce projet d'une connotation officielle.

Au terme d'une entrevue avec *AM Production*, initiateur privé du projet, Viviane Dessart, alors Echevine de la Ville de Visé, se montrait d'emblée séduite et enthousiaste, au point que quelques semaines plus tard (octobre 2010), le premier *Journal Mensuel Vidéo* était proposé, avec le soutien de l'ADL (Agence pour le Développement Local).

Capsules thématiques

Parallèlement à la réalisation mensuelle de *Journaux Vidéo*, c'est à une série de *Capsules Thématiques* que s'affairait *AM Production*, sur des matières comptant pour l'entité visétoise et sélectionnées par la Ville de Visé. Par ailleurs, annonces d'événements et résumés divers complétaient le panel de vidéos offerts aux Visétoises et Visétois.

Web TV et Facebook

Mais depuis le lancement de ces créations vidéos, il apparaissait très clairement que les visionner n'était pas toujours simple, puisqu'aucune plateforme dédiée n'était prévue ; toutes les vidéos étaient alors hébergées sur la page *YouTube* de l'ADL, dont l'accès n'est pas « naturellement » facile. C'est pour pallier cela qu'en avril 2012, *AM Production* a créé un site in-

ternet sous le nom « *Vise.TV* ». Clair, net, simple et facile à retenir.

Alors que la fréquentation des vidéos prenait réellement son envol, *AM Production* franchissait un nouveau pas en créant sa page *Facebook* en juin 2015 ; rapidement, elle comptait près d'un millier d'abonnés. En 2018, les chiffres de 200.000 visiteurs et près de 1.600.000 pages vues annuellement sur *Vise.TV* étaient franchis.

Nouveau départ

Le contrat en cours entre *AM Production* et la Ville de Visé arrivant à terme au 31 décembre 2018, il devait être une fois encore reconduit, comme il l'a toujours été depuis 2010. En fait, pas du tout ! Devenue *Bourgmestre* au terme des élections communales d'octobre 2018, pour le moins tourmentées à Visé, Viviane Dessart a fait volte-face et convaincu la nouvelle majorité politique de ne plus suivre cette forme de communication avec *AM Production*. Peu importe ! *Vise.TV* ne pouvait être abandonné ainsi sur une décision pour le moins discutable, sinon revancharde, et *AM Production* décidait de poursuivre sur fonds propres. Indépendamment de son côté factuel, *Vise.TV* constitue assurément une belle base d'archives pour le futur. Nous vous invitons du reste à revoir l'un ou l'autre journal mis en ligne depuis octobre 2010.

Une poursuite des activités qui fut aussi l'occasion de faire sensiblement évoluer le contenu rédactionnel, notamment

en informant désormais librement les abonnés de la vie politique de leur entité et de mettre davantage en avant ses commerces. Tant qu'à faire, un gros coup de frais était opéré avec un nouveau site internet : www.new-vise-tv.com.

A l'entame de sa 10^e saison, *Vise.TV* se porte donc mieux que jamais. Rendez-vous sur *Vise.TV* pour revivre en vidéo la vie de notre belle ville et de ses villages.



Parking : Retour à la normale

Voici un petit temps, des places de stationnement avaient provisoirement été prévues au quai des Fermettes (à droite en descendant) et rue Maréchal Foch (à droite en montant vers le carrefour Pam-Pam). Le terme « provisoire » disant bien ce qu'il veut dire, celles-ci ont récemment été supprimées. Les premières car un projet d'extension du *Ravel* passera par là et il faudra par conséquent libérer la place, les secondes car, vu l'étroitesse des lieux, elles perturbent fortement la mobilité dans la ville aux heures d'affluences. Stéphane Demoulin (*INPP-Dirigeant de la police de Visé*) a néanmoins tenu à rappeler aux bonnes âmes-chagrins qui déploreraient ces quelques pertes de places de parking, qu'entretemps la prolongation du parking de la gare avait été finalisée et que, même si une fois encore d'aucuns s'insurgeront sur le fait que celui-ci se situe « à distance », les possibilités de parking ont bien évolué ces dernières années à Visé, avec notamment la création d'une centaine de places dans le parking sous-terrain de l'avenue Albert 1^{er}, qui à ce jour reste sous-exploité. De notre côté, nous réperturons seulement que si l'on se donne la peine de marche 200 mètres, il n'y a guère de souci de parking à Visé. Et en plus, le sport, c'est bon pour votre santé...

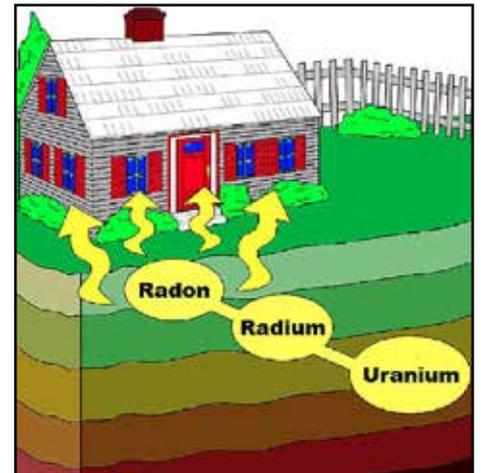


Action Radon

Le Service Environnement de la Ville de Visé nous informe de l'Action Radon 2019, qui court jusqu'au 31 décembre de cette année. Mais le radon, c'est quoi ?

Le radon est un gaz radioactif, formé par décroissance de l'uranium présent dans le sol et les roches. En Belgique, il se retrouve dans le sous-sol en quantités variables selon les caractéristiques géologiques. Depuis le sous-sol, il peut s'infiltrer dans tout type de bâtiment. Lors de l'inhalation, il atteint les poumons et irradie les tissus, ce qui peut les endommager et provoquer un cancer.

Cette *Action Radon* en permet le dépistage dans les maisons. Pour ce faire, il vous suffit de commander un détecteur radon à L'Echevinat, au prix de 20€ au lieu de 30€, en téléchargeant le formulaire de commande sur www.actionradon.be. Pour plus de renseignements sur le radon : www.fanc.fgov.be (site de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire) ou contactez le Laboratoire de la Province de Liège, par mail (labo@provincedeliege.be) ou par téléphone (04/2797736).



Honfleur-Visé-Richelle : Triangle d'amitié scellé par une charte

En ce premier week-end d'octobre, c'est une délégation honfleuraise qui a fait honneur à la charte d'amitié autrefois signée avec la Ville de Visé et l'asbl Les Rendez-Vous de Richelle.

C'est ainsi qu'une bonne trentaine de Normands ont été hébergés par des citoyens essentiellement Richellois. Entre autres au programme de ce week-end, les visites des écluses de Lanaye et du cœur historique de Visé. D'autres visites libres ont également été proposées, l'occasion de découvrir Maastricht, Richelle ou de profiter des activités visétoises dont les 6 Heures de Visé et les commerces ouverts.

Un repas convivial aux spécialités locales a par ailleurs été partagé dans le lieu bucolique des étangs de la Julienne, l'occasion de quelques discours où le Bourgmestre de Visé et le Président des Rendez-Vous de Richelle ont entre autres rappelé les origines de cette belle amitié initiée grâce à saint Firmin, saint patron commun à Richelle et Honfleur. Pour leur part, les autorités normandes étaient représentées par le Président du Comité de jumelage, son Trésorier et l'Echevin des Travaux représentant le maire de Honfleur. Ils ont rappelé à quel point les liens qui les unissaient avec Visé et Richelle étaient d'un grand niveau d'amitié.

Dans deux ans, ce sera au tour des Visétois qui le souhaitent de se rendre à Honfleur, une belle occasion de passer un sympathique week-end chez l'habitant qui permettra de créer ou entretenir des liens sincères.



Visé : Les caméras en question...

Lors du dernier conseil communal du 21 octobre à Visé, quelque chose nous a semblé-t-il échappé... A la demande de l'opposition de voter un accord de principe quant à l'installation d'un réseau de caméras de surveillance dans la ville, la Bourgmestre et la majorité qu'elle mène ont dans un premier temps donné l'impression d'adhérer. En dépit de la bonne volonté de l'opposition, qui acceptait des amendements proposés dans la foulée par le PS, l'accord fut tout d'un coup balayé du revers de la main par la Bourgmestre... Honnêtement, voilà un changement de cap que nous n'avons d'autant pas compris que cette idée nous paraît essentielle par les temps qui courent. Quand on sait que la Bourgmestre de Visé se montre déjà pour le moins réticente quant à l'idée de filmer les séances de conseils communaux, pourtant publiques (voir article par ailleurs), on en viendrait à se demander si elle n'a pas un problème avec les caméras...

